

---

**RÉPONSE DE GAZIFÈRE INC. À LA DEMANDE D'APPROBATION DE L'AJOUT D'UNE EXCLUSION (FACTEUR Y) À LA FORMULE DE MÉCANISME INCITATIF, DEMANDE DE FIXATION D'UN TAUX DE RENDEMENT SUR L'AVOIR DE L'ACTIONNAIRE POUR L'ANNÉE TÉMOIN 2014, DEMANDE AMENDÉE POUR LA FERMETURE RÉGLEMENTAIRE DES LIVRES DE GAZIFÈRE INC. POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2012 AU 31 DÉCEMBRE 2012, DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT ET DEMANDE AMANDÉE DE MODIFICATION DE SES TARIFS À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2014.**

**CAUSE R-3840-2013 PHASE 3**

---

**Gaz à effet de serre**

**Question 1**

**Références :**

- (i) GI-28, Document 1, p.12

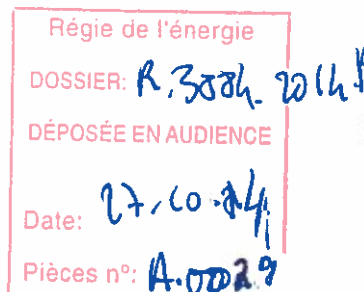
**Préambule :**

À la référence (i), Gazifère présente le budget du tronc commun de son PGEÉ. Elle y inclut une somme de 96 000 \$. Elle indique :

« Le montant prévu dans ce poste budgétaire servira à embaucher une personne à temps partiel pour la gestion du dossier de même qu'à retenir les services d'un expert qui veillera à informer Gazifère de façon mensuelle sur les nouvelles en lien avec les marchés du carbone californien et québécois, à contribuer à la préparation de la preuve qui sera soumise à la Régie dans le cadre de la cause tarifaire 2015 et à effectuer l'inventaire des GES de l'entreprise. Ce budget comprend également le budget jugé nécessaire pour entreprendre les nombreuses formalités administratives et couvrir les frais de formation et de déplacement. »

**Questions :**

1.1 Veuillez présenter un tableau ventilant le budget proposé entre les différentes tâches (suivi des marchés, préparation de la preuve, inventaire des GES, formalités



administratives, frais de formation, frais de déplacement) mentionnées en préambule pour chacune des ressources (expert, employé interne).

**Réponse 1.1 :**

Tâches	Description	Ressource	Budget
Suivis de la réglementation	Veille sur les marchés du carbone.	Experts	8 400 \$
Préparation de la preuve pour la cause tarifaire 2015	Élaboration et rédaction de la preuve qui sera soumise pour approbation à la Régie dans le cadre de la cause tarifaire 2015.	Experts	17 500 \$
Inventaire des gaz à effet de serre	Calcul, déclaration et vérification par une tierce partie.	Experts	30 000 \$
Administration	Accompagnement pour l'ouverture du compte dans la plate-forme CITSS (Compliance Instrument Tracking System Service).	Experts	2 500 \$
Salaire	Embauche d'un employé à temps partiel pour la coordination du dossier en collaboration avec la firme d'experts.	Interne	32 400 \$
Autres frais	Formations et déplacements	Interne	5 200 \$
	<b>Total :</b>		<b>96 000 \$</b>

1.2 Gazifère anticipe-t-elle une baisse du budget pour l'inventaire de GES une fois que l'inventaire initial aura été réalisé? Veuillez expliquer.

1.3 Gazifère anticipe-t-elle des coûts administratifs moindres lorsque les procédures seront implantées? Veuillez expliquer.

1.4 Gazifère anticipe-t-elle que la préparation de la preuve demandera un budget moins pour les années subséquentes à 2014? Veuillez expliquer.

1.5 Gazifère anticipe-t-elle des frais de déplacement et de formation inférieurs une fois que le système sera implanté? Veuillez expliquer.

**Réponses aux questions 1.2 à 1.5 :**

À ce stade-ci, Gazifère ne peut se prononcer sur les budgets qui s'avèreront être requis pour les années subséquentes. Chaque année, Gazifère déterminera le budget